

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française
établissant, dans l'enseignement secondaire, la liste des
établissements ou implantations bénéficiaires de discriminations
positives et des établissements ou implantations prioritaires, en
application de l'article 4, § 4, du décret du 30 juin 1998 visant à
assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation
sociale, notamment par la mise en oeuvre de discriminations
positives**

A.Gt 26-09-2002

M.B. 02-01-2003

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en oeuvre de discriminations positives, notamment l'article 4, § 4, modifié par le décret du 27 mars 2002;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 2 mai 2002 approuvant le choix des variables et la formule de calcul de l'indice socio-économique de chaque secteur statistique en application de l'article 4, § 1^{er}, du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en oeuvre de discriminations positives;

Vu la liste des établissements ou implantations d'enseignement secondaire susceptibles de bénéficier de discriminations positives établie par l'Administration conformément à l'article 4, § 2, du décret du 30 juin 1998 précité;

Vu la proposition du Conseil général de concertation pour l'enseignement secondaire, donnée le 19 septembre 2002;

Vu l'avis de l'Inspection des Finances, donné le 24 septembre 2002;

Vu l'accord du Ministre du Budget, donné le 26 septembre 2002;

Considérant la décision du 16 mai 2002 du Conseil général de concertation pour l'enseignement secondaire de fixer respectivement à 26% et à 15% les pourcentages visés à l'article 4, § 2, alinéa 6, et à l'article 4, § 3, alinéa 2, du décret du 30 juin 1998 précité;

Considérant la liste des établissements ou implantations d'enseignement secondaire susceptibles de bénéficier de discriminations positives établie par l'Administration conformément à l'article 4, § 2, du décret du 30 juin 1998 précité;

Considérant que, conformément à l'article 4, § 3, alinéa 1^{er}, du décret du 30 juin 1998 précité, le Conseil général de concertation pour l'enseignement secondaire propose d'ajouter à la liste des établissements ou implantations d'enseignement secondaire susceptibles de bénéficier de discriminations positives les établissements ou implantations figurant dans l'ordre du classement visé à l'article 4, § 2, alinéa 4, du même décret;

Considérant que ce classement est opéré sur base de critères sociaux et économiques pour lesquels un relevé objectif des données est disponible pour chaque établissement ou implantation; que sa prise en compte permet d'attribuer les moyens disponibles là où ils sont nécessaires;

Considérant que, conformément à l'article 4, § 3, alinéa 2, du décret du 30 juin 1998 précité, le Conseil général de concertation pour l'enseignement secondaire propose d'ajouter aux établissements ou implantations d'enseignement secondaire susceptibles d'être considérés comme prioritaires les établissements ou implantations figurant dans l'ordre du classement visé à l'article 4, § 2, alinéa 4, du même décret;

Toutefois, considérant que le Conseil général ne retient ni l'implantation sise rue Jules Destrée, 69 à 6000 Charleroi parce qu'il s'agit d'un premier degré dont l'établissement siège n'est pas repris comme établissement prioritaire, ni



l'implantation sise rue de l'Hôpital, 1 à 6060 Gilly qui est en fermeture;

Considérant que ces ajouts se fondent sur des critères sociaux et économiques pour lesquels un relevé objectif des données est disponible pour chaque établissement ou implantation et que les deux exceptions sont justifiées par des critères d'ordre pédagogique; que leur prise en compte permet d'attribuer les moyens supplémentaires là où ils sont nécessaires;

Sur proposition du Ministre de l'Enfance ayant les discriminations positives dans l'enseignement obligatoire dans ses attributions et du Ministre de l'Enseignement secondaire;

Vu la délibération du Gouvernement de la Communauté française du 26 septembre 2002,

Arrête :

Article 1^{er}. - En application de l'article 4, § 4, du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en oeuvre de discriminations positives, la liste des établissements ou implantations d'enseignement secondaire bénéficiaires de discriminations positives est arrêtée en annexe 1.

Dans cette liste sont distingués les établissements ou implantations d'enseignement secondaire prioritaires.

Article 2. - Le présent arrêté produit ses effets le 26 septembre 2002.

Article 3. - Le Ministre ayant les discriminations positives dans l'enseignement obligatoire dans ses attributions est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 26 septembre 2002.

Par le Gouvernement de la Communauté française :

Le Ministre de l'Enfance, chargé de l'Enseignement fondamental, de l'Accueil et des Missions confiées à l'O.N.E.,

J.-M. NOLLET

Le Ministre de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement spécial,

P. HAZETTE

ANNEXE 1
ENSEIGNEMENT ORGANISE PAR LA COMMUNAUTE FRANCAISE

A. Etablissements

N°Etab	Nom de l'établissement	Adresse de l'établissement	Code postal	Localité	Prioritaires	Ajouts (1)
00139	ATHENEE ROYAL GATTI DE GAMOND	RUE DU MARAIS 65	1000	BRUXELLES	OUI	(2)
00140	ATHENEE ROYAL DE BRUXELLES II	RUE MARIE-CHRISTINE 37	1020	LAEKEN	OUI	
00124	ATHENEE ROYAL MARCEL TRICOT	RUE MARIE-CHRISTINE 83	1020	LAEKEN	OUI	
00033	ATHENEE ROYAL LEONARD DE VINCI	RUE CHOME-WYNS 5	1070	ANDERLECHT	OUI	
00246	ATHENEE ROYAL ANDREE THOMAS	AV REINE MARIE-HENRIETTE 47	1190	FOREST	OUI	(2)
02044	ATHENEE ROYAL DE LIEGE ATLAS	QUAI SAINT-LEONARD 80	4000	LIEGE 1	OUI	(2)
03047	ATHENEE ROYAL TAMINES	AVENUE PRESIDENT ROOSEVELT 57	5060	TAMINES		
00950	ATHENEE ROYAL DE MARCHIENNE-AU-PONT	RUE DES REMPARTS 35	6030	MARCHIENNE-AU-PONT	OUI	(2)
00940	ATHENEE ROYAL DE JUMET	RUE GENDEBIEN 1	6040	JUMET		
00945	ATHENEE ROYAL GILLY	RUE DU CALVAIRE 20	6060	GILLY		
01057	ATHENEE ROYAL LOUIS DELATTRE	RUE JULES DESPY 49	6140	FONTAINE-L'EVEQUE		(1)
00998	ATHENEE ROYAL PIERRE PAULUS	RUE DES GAUX 100	6200	CHATELET		

B. Implantations

N°Impl	Nom de l'établissement	Adresse de l'implantation	Code postal	Localité	Prioritaires	Ajouts
00768	ATHENEE ROYAL ALFRED VERWEE	RUE ROYALE SAINTE-MARIE 168	1030	SCHAERBEEK	OUI	
00770	ATHENEE ROYAL ALFRED VERWEE	RUE VERWEE 12	1030	SCHAERBEEK	OUI	
00371	ATHENEE ROYAL MADELEINE JACQUEMOTTE	RUE DE LA CROIX 40	1050	IXELLES	OUI	(2)
00688	ATHENEE ROYAL VICTOR HORTA	RUE DE LA RHETORIQUE 16	1060	SAINT-GILLES	OUI	
00657	ATHENEE ROYAL SERGE CREUZ	RUE DE LA PROSPERITE 14	1080	MOLENBEEK-SAINTE-JEAN	OUI	
00660	ATHENEE ROYAL SERGE CREUZ	CHAUSSÉE DE GAND 49	1080	MOLENBEEK-SAINTE-JEAN	OUI	
00655	ATHENEE ROYAL SERGE CREUZ	AVENUE DU SIPPENBERG 2	1080	MOLENBEEK-SAINTE-JEAN	OUI	
00405	ATHENEE ROYAL VICTOR HORTA	RUE DES ALLIES 233	1190	FOREST	OUI	(2)
04254	ATHENEE ROYAL LUCIE DEJARDIN A SERAING	RUE DE L'INDUSTRIE 127	4100	SERAING		
04250	ATHENEE ROYAL LUCIE DEJARDIN A SERAING	AVENUE DU CENTENAIRE 250	4102	UGREE		(1)
04412	ATHENEE ROYAL MONTEGNEE-GRACE-HOLLOGNE A SAINT-NICOLAS	RUE VINAVE	4460	GRACE-HOLLOGNE		
06179	ATHENEE ROYAL FLORENNES	RUE MARTIN SANDRON 141	5680	DOISCHE		(1)
02009	ATHENEE ROYAL JOURDAN	RUE DE L'OBSERVATOIRE	6220	FLEURUS		
02010	ATHENEE ROYAL JOURDAN	RUE BAILLON 1	6224	WANFERCEE-BAULET		
02840	ATHENEE ROYAL LA LOUVIERE	RUE DU TEMPLE 1	7100	LA LOUVIERE		
03189	INSTITUT TECHNIQUE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE	RUE RAOUL WAROCQUE 46	7140	MORLANWELZ-MARIEMONT		
03264	ATHENEE ROYAL PERUWELZ	RUE DU BERCEAU 5	7600	PERUWELZ		



ENSEIGNEMENT OFFICIEL SUBVENTIONNEII. Etablissements

Numéro d'étab	Nom de l'établissement	Adresse de l'établissement	Code postal	Localité	Prioritaires	Ajouts
00152	INSTITUT DES ARTS ET METIERS	BOULEVARD DE L'ABATTOIR 50	1000	BRUXELLES	OUI	
03152	INSTITUT DE MOT-COUVREUR	PLACE DU NOUVEAU-MARCHE-AUX-GRAINS 24	1000	BRUXELLES	OUI	(2)
00142	INSTITUT DIDEROT	RUE DES CAPUCINS 58	1000	BRUXELLES	OUI	(2)
00127	ATHENEE LEON LEPAGE	RUE DES RICHES CLAIRES 30	1000	BRUXELLES	OUI	
00429	INSTITUT COMMUNAL TECHNIQUE FRANS FISCHER	RUE GENERAL EENENS 66	1030	SCHAERBEEK		
00369	CENTRE COMMUNAL D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE PIERRE PAULUS	RUE DE LA CROIX DE PIERRE 73	1060	SAINT-GILLES	OUI	
00035	INSTITUT COMMUNAL MARIUS RENARD	RUE GEORGES MOREAU 107	1070	ANDERLECHT	OUI	
00390	LYCEE COMMUNAL GUY CUDELL	RUE DE LIEDEKERKE 66	1210	SAINT-JOSSE-TEN-NOODE	OUI	
02082	INSTITUT COMMUNAL DES TECHNIQUES DE L'INDUSTRIE ET	QUAI DU CONDROZ 15	4020	LIEGE 2		(1)
01902	INSTITUT PROVINCIAL D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DE HERSTAL	RUE DU GRAND PUIITS 66	4040	HERSTAL		
02128	ECOLE POLYTECHNIQUE DE SERAING - ENSEIGNEMENT DE LA PROVINCE DE LIEGE	RUE COLARD TROUILLET 48	4100	SERAING		
02133	INSTITUT PROVINCIAL D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DE SERAING	QUAI DES CARMES 43	4101	JEMEPPE-SUR-MEUSE		
02355	INSTITUT PROVINCIAL D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DE VERVIERS	RUE PELTZER DE CLERMONT 104	4800	VERVIERS		
00923	UNIVERSITE DU TRAVAIL - INSTITUT D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE SECONDAIRE	BOULEVARD GUSTAVE ROULLIER 1	6000	CHARLEROI		
00926	UNIVERSITE DU TRAVAIL - INSTITUT JEAN JAURES	RUE DE LA BROUCHETERRE 52 B	6000	CHARLEROI		
01417	LYCEE TECHNIQUE PROVINCIAL MAURICE HERLEMONT	RUE PAUL PASTUR 1	7100	LA LOUVIERE		
01121	LYCEE TECHNIQUE PROVINCIAL RICHARD STIEVENART	ROUTE DE VALENCIENNES 58	7301	HORNU		

B. Implantations

N°Impl	Nom de l'établissement	Adresse de l'implantation	Code postal	Localité	Prioritaires	Ajouts
07449	INSTITUT PAUL-HENRI SPAAK	RUE ALFRED STEVENS 20	1020	LAEKEN		
00774	LYCEE COMMUNAL EMILE MAX	CHAUSSEE DE HAECHE 235	1030	SCHAERBEEK	OUI	
00336	CENTRE D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE D'ETTERBEEK ERNEST RICHARD	RUE JOSEPH BUEDTS 18	1040	ETTERBEEK		
00335	CENTRE D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE D'ETTERBEEK ERNEST RICHARD	PLACE SAINT-PIERRE 5	1040	ETTERBEEK		(1)
01800	CENTRE EDUCATIF COMMUNAL SECONDAIRE HENRI DUNANT	RUE VANDERVELDE 28	6030	MARCHIENNE-AU-PONT		
01799	CENTRE EDUCATIF COMMUNAL SECONDAIRE HENRI DUNANT	RUE DE MONCEAU FONTAINE 35	6031	MONCEAU-SUR-SAMBRE	OUI	(2)
01797	CENTRE EDUCATIF COMMUNAL SECONDAIRE HENRI DUNANT	AVENUE DU MILLENAIRE 70	6041	GOSSELIES		
01801	CENTRE EDUCATIF COMMUNAL	RUE DU CHEMIN VERT 22	6042	LODELINSART	OUI	(2)



N°Impl	Nom de l'établissement	Adresse de l'implantation	Code postal	Localité	Prioritaires	Ajouts
	SECONDAIRE HENRI DUNANT					
01798	CENTRE EDUCATIF COMMUNAL SECONDAIRE HENRI DUNANT	PLACE JULES DESTREE 9	6060	GILLY		
01965	INSTITUT PROVINCIAL D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE PARAMEDICAL	RUE DU PUIITS COMMUNAL 114	6240	FARCIENNES	OUI	
06280	ECOLE SECONDAIRE TECHNIQUE ET HORTICOLE	RUE DE L'AUFLETTE 85	7033	CUESMES		
02845	INSTITUT COMMUNAL D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE LEON HUREZ	RUE BONNE ESPERANCE 1	7100	LA LOUVIERE		
06339	INSTITUT COMMUNAL D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE LEON HUREZ	RUE A. RENARD 27	7110	HOUDENG-GOEGNIES		
03041	INSTITUT PROVINCIAL D'ENSEIGNEMENT CHARLES DELIEGE	RUE DES ARCHERS 12	7130	BINCHE		
06429	INSTITUT PROVINCIAL D'ENSEIGNEMENT CHARLES DELIEGE	PLACE DE CARNIERES 53	7141	CARNIERES		
06428	INSTITUT PROVINCIAL D'ENSEIGNEMENT CHARLES DELIEGE	RUE DUFONTENY 40	7141	CARNIERES		(1)
02112	ATHENEE PROVINCIAL MIXTE WAROCQUE	RUE DU PARC 20	7160	CHAPELLE-LEZ-HERLAIMONT		(1)
02878	INSTITUT PROVINCIAL DE NURSING DU CENTRE	RUE DE SCLAIMONT 56	7190	MANAGE		(1)
02457	INSTITUT COMMUNAL D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	RUE JULES DESTREE 176	7390	QUAREGNON	OUI	(2)
02458	INSTITUT COMMUNAL D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	(DOMAINE DU PARC) GRAND'PLACE	7390	QUAREGNON		

ENSEIGNEMENT LIBRE SUBVENTIONNE

A. Etablissements

Numéro 'étab	Nom de l'établissement	Adresse de l'établissement	Code postal	Localité	Prioritaires	Ajouts
03230	INSTITUT DOMINIQUE PIRE	RUE DE LENGLENTIER 6-14	1000	BRUXELLES		
00132	INSTITUT SAINT-LOUIS	RUE DU MARAIS 113	1000	BRUXELLES		(1)
00428	INSTITUT TECHN. CARDINAL MERCIER-NOTRE-DAME DU SACRE-COEUR	BOULEVARD LAMBERMONT 17	1030	SCHAERBEEK		
00422	CENTRE SCOLAIRE SAINTE-MARIE - LA SAGESSE	CHAUSSEE DE HAECHT 164	1030	SCHAERBEEK	OUI	
00423	INSTITUT DE LA SAINTE-FAMILLE D'HELMET	RUE CHAUMONTEL 5	1030	SCHAERBEEK		
00366	INSTITUT DES FILLES DE MARIE	RUE THEODORE VERHAEGEN 6	1060	SAINT-GILLES	OUI	
00040	INSTITUT DE LA PROVIDENCE	RUE HABERMAN 27	1070	ANDERLECHT	OUI	
01899	DEGRE D'OBSERVATION NOTRE-DAME SAINT LAMBERT ET SAINT-LAURENT	RUE ELISA DUMONCEAU 75	4040	HERSTAL		(1)
02356	INSTITUT SAINTE-CLAIRE	RUE SECHEVAL 32	4800	VERVIERS		(1)
00920	INSTITUT D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE NOTRE-DAME	RUE DE LA SCIENCE 52	6000	CHARLEROI		(1)
00941	CENTRE SCOLAIRE SAINT-JOSEPH - NOTRE-DAME	RUE EMILE STRIMELLE 1	6040	JUMET	OUI	(2)
01005	COLLEGE SAINT PIE X	RUE LLOYD GEORGE 15	6200	CHATELINEAU		
01194	INSTITUT SAINT-FERDINAND	AVENUE MARECHAL FOCH 824	7012	JEMAPPES		



Implantations

N°Impl	Nom de l'établissement	Adresse de l'implantation	Code postal	Localité	Prioritaires	Ajouts
00469	CENTRE SCOLAIRE EPERONNIERS-MERCELIS	RUE DE L'ETUVE 56	1000	BRUXELLES		
00784	COLLEGE LA FRATERNITE	CHAUSSEE D'ANVERS 28	1000	BRUXELLES	OUI	
00210	COLLEGE LA FRATERNITE	RUE DE MOLENBEEK 173	1020	LAEKEN	OUI	(2)
00330	CENTRE SCOLAIRE SAINT-MICHEL	CHAUSSEE DE HAECHT 146	1030	SCHAERBEEK	OUI	
00466	CENTRE SCOLAIRE EPERONNIERS- MERCELIS	RUE MERCELIS 36	1050	IXELLES		
00692	INSTITUT SAINT-JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE	RUE MORIS 19	1060	SAINT-GILLES		
00046	INSTITUT NOTRE-DAME	RUE DE FIENNES 66	1070	ANDERLECHT	OUI	
00047	INSTITUT NOTRE-DAME	RUE JOREZ 8a	1070	ANDERLECHT	OUI	
00664	CAMPUS SAINT-JEAN	CHAUSSEE DE MERCHTEM 11	1080	MOLENBEEK- SAINT-JEAN	OUI	
00663	CAMPUS SAINT-JEAN	CHAUSSEE DE NINOVE 136	1080	MOLENBEEK- SAINT-JEAN	OUI	
00675	INSTITUT DES URSULINES	AVENUE DU SIPPELBERG 10	1080	MOLENBEEK- SAINT-JEAN	OUI	
00676	INSTITUT DES URSULINES	RUE JULES DEBECKER 71	1081	KOEKELBERG	OUI	(2)
00334	INSTITUT SAINT-JOSEPH D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE	RUE DES ALLIES 315	1190	FOREST	OUI	
00732	CENTRE SCOLAIRE DES DAMES DE MARIE-HAECHT-PHILOMENE- LIMITE	CHAUSSEE DE HAECHT 68	1210	SAINT-JOSSE- TEN-NOODE	OUI	
00792	CENTRE SCOLAIRE DES DAMES DE MARIE-HAECHT-PHILOMENE- LIMITE	RUE DE LA LIMITE 27	1210	SAINT-JOSSE- TEN-NOODE	OUI	
04026	CENTRE SCOLAIRE SAINT-LOUIS	RUE BASSE-WEZ 85	4020	LIEGE 2	OUI	(2)
07452	D.O.A. SAINT-LOUIS	RUE BASSE-WEZ 85	4020	LIEGE 2	OUI	
04265	COLLEGE SAINT-MARTIN - I.S.M. PAIRAY	RUE DU CHENE 347	4100	SERAING		
04264	INSTITUT D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SAINTE-MARIE	RUE COCKERILL 148	4100	SERAING		
04262	INSTITUT D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SAINTE-MARIE	RUE DE LA GLACIERE 39	4100	SERAING		
01853	COLLEGE D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL DES AUMONIER DU TRAVAIL	RUE JULES DESTREE 69	6000	CHARLEROI		
01854	COLLEGE D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL DES AUMONIER DU TRAVAIL	GRAND'RUE 185	6000	CHARLEROI		
01672	COLLEGE D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE DES AUMONIER DU TRAVAIL	RUE JULES DESTREE 69	6000	CHARLEROI		
01660	INSTITUT SAINT JOSEPH	RUE PIGE AU CROLY 37	6000	CHARLEROI		
02043	INSTITUT SAINTE-MARIE	RUE JULIEN DURANT 58	6031	MONCEAU- SUR-SAMBRE	OUI	
01753	LYCEE MIXTE FRANCOIS DE SALES	RUE DE L'HOPITAL 1	6060	GILLY		
06525	LYCEE MIXTE FRANCOIS DE SALES	PLACE DES HAIES 10 A	6060	GILLY		
01754	LYCEE MIXTE FRANCOIS DE SALES	RUE DES VALLEES 18	6060	GILLY		
01774	ECOLE INTERNATIONALE "LE VERSEAU" - E.L.C.E.	PLACE CHANTRAINE P 1	6060	GILLY		
06437	INSTITUT SAINTE-MARIE	RUE JULES DESTREE 3	6031	MONCEAU- SUR-SAMBRE		
02040	INSTITUT SAINTE-MARIE	RUE DE L'ENSEIGNEMENT 1	6140	FONTAINE- L'EVEQUE		
06438	INSTITUT SAINTE-MARIE	BOULEVARD DU MIDI 161	6140	FONTAINE- L'EVEQUE		
07418	INSTITUT SAINTE-MARIE	RUE DES SOEURS 5	6141	FORCHIES-LA- MARCHE		



N°Impl	Nom de l'établissement	Adresse de l'implantation	Code postal	Localité	Prioritaires	Ajouts
02062	INSTITUT D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE SAINTE-MARIE	RUE JULES DESTREE 3	6031	MONCEAU-SUR-SAMBRE		
07417	INSTITUT D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE SAINTE-MARIE	RUE PAREE 2-4	6140	FONTAINE-L'EVEQUE		
02050	INSTITUT D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE SAINTE-MARIE	BOULEVARD DU MIDI 161	6140	FONTAINE-L'EVEQUE		(1)
02061	INSTITUT D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE SAINTE-MARIE	RUE VANDERVELDE 49	6141	FORCHIES-LA-MARCHE		
01909	INSTITUT SAINTE-MARIE	PLACE D'ARENBERG 20	6200	CHATELINEAU		
01910	INSTITUT SAINTE-MARIE	RUE DES CHASSEURS 82	6200	CHATELET		
02012	COMMUNAUTE EDUCATIVE SAINT-JEAN-BAPTISTE	RUE DES DAMES 5	6224	WANFERCEE-BAULET		
02350	CENTRE SCOLAIRE DON BOSCO	RUE DE MONS 2	7011	GHLIN		
06433	INSTITUT SAINT-JOSEPH D.O.A.	GRAND'PLACE 12	7070	LE ROEULX		
02250	INSTITUT DU SACRE-COEUR	RUE DES DAMES 77	7080	FRAMERIES		
02107	INSTITUT SAINT-THERESE	RUE DE BOUVY 35	7100	LA LOUVIERE		
02869	INSTITUT SAINT-JOSEPH D.O.A.	RUE GUSTAVE BOEL 55	7100	LA LOUVIERE		(1)
02846	INSTITUT TECHNIQUE SAINT-JOSEPH	RUE GUSTAVE BOEL 23	7100	LA LOUVIERE		(1)
02251	INSTITUT DU SACRE-COEUR	RUE D'ORLEANS 12	7340	PATURAGES		
02618	INSTITUT SAINT-HENRI	RUE DE L'EGLISE 6	7783	BIZET		
02553	LYCEE PROVINCIAL ALBERT LIBIEZ	AVENUE FENELON 48	7340	COLFONTAINE		
02555	LYCEE PROVINCIAL ALBERT LIBIEZ	RUE GENERAL LEMAN 43	7340	WASMES		

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement du 26 septembre 2002 établissant, dans l'enseignement secondaire, la liste des établissements ou implantations bénéficiaires de discriminations positives et des établissements ou implantations prioritaires, en application de l'article 4, § 4, du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en oeuvre de discriminations positives.

Le Ministre de l'Enfance, chargé de l'Enseignement fondamental, de l'Accueil et des Missions confiées à l'O.N.E.,

J.-M. NOLLET

Le Ministre de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement spécial,

P. HAZETTE

Notes

(1) Les établissements ou implantations bénéficiaires de discriminations positives ajoutés sur proposition du Conseil général de concertation pour l'enseignement secondaire.

(2) Les établissements ou implantations prioritaires ajoutés sur proposition du Conseil général de concertation pour l'enseignement secondaire.

